

# Présence Francophone: Revue internationale de langue et de littérature

---

Volume 60

Number 1 *Littératures francophones: un corp(u)s étranger?*

Article 3

---

12-1-2003

## Parcours de l'enseignement des littératures francophones au Canada Fernando Lambert et

Fernando Lambert

Josias Semujanga

Follow this and additional works at: <https://crossworks.holycross.edu/pf>

 Part of the [French and Francophone Language and Literature Commons](#)

---

### Recommended Citation

Lambert, Fernando and Semujanga, Josias (2003) "Parcours de l'enseignement des littératures francophones au Canada Fernando Lambert et," *Présence Francophone: Revue internationale de langue et de littérature*: Vol. 60 : No. 1 , Article 3.  
Available at: <https://crossworks.holycross.edu/pf/vol60/iss1/3>

This Dossier is brought to you for free and open access by CrossWorks. It has been accepted for inclusion in *Présence Francophone: Revue internationale de langue et de littérature* by an authorized editor of CrossWorks.

**Fernando LAMBERT**  
Université Laval  
**Josias SEMUJANGA**  
Université de Montréal

## Parcours de l'enseignement des littératures francophones au Canada

**Résumé** : Si depuis les années soixante-dix les littératures francophones étaient implantées surtout à l'Université Laval et à l'Université de Sherbrooke pour la province francophone du Québec, aux universités de Toronto, York et British Columbia pour le Canada anglais, aujourd'hui ces littératures sont présentes dans toutes les grandes universités du pays. Cependant, dans l'ensemble du réseau universitaire canadien, les littératures francophones sont plus enseignées au Canada anglais qu'au Québec, province pourtant francophone du pays. Deux phénomènes non corrélés expliquent la situation. Si au début des années quatre-vingt-dix on remarque une évolution presque exponentielle vers les littératures francophones au Canada anglais, c'est à cause de l'influence des universités américaines qui connaissent la même situation. Alors que dans les universités québécoises, l'idéologie nationaliste, qui a érigé la littérature québécoise au rang de littérature nationale, conduit à la dualité entre le corpus français et le corpus québécois. Ici, les littératures francophones apparaissent comme le tiers exclu. Mais dans les universités où elles sont enseignées, elles n'ont plus à être justifiées ni auprès des étudiants ni auprès des responsables du département, de la faculté ou des programmes.

Canada, enseignement, institution littéraire, littératures francophones, Québec, université

### Introduction

**A**u Canada, pays bilingue, il y a une longue tradition de l'enseignement de la langue et de la littérature françaises. Dans la plupart des universités canadiennes, pour ne pas dire dans toutes, on trouve un département d'études françaises. La langue et la littérature françaises y occupent, bien entendu, la première place. C'est là une tradition qui, dans l'ensemble, à l'âge des universités elles-mêmes.

Commencé au début des années soixante-dix, l'enseignement des littératures francophones au Canada devait connaître un deuxième souffle à partir des années quatre-vingt-dix. Afin d'analyser le phénomène dans son ensemble, une recherche a été faite à partir des sites Web des départements de français à travers le Canada. Celle-ci a permis de mettre en évidence tour à tour les lieux où existent un enseignement et une recherche dans le domaine des littératures francophones, les niveaux du cursus où ceux-ci interviennent, la forme et les modalités qui caractérisent les différentes réalisations répertoriées.

Cette enquête était divisée en deux parties. Alors que la première recherchait des informations sur l'existence d'un enseignement des littératures francophones — Dans quelle structure cet enseignement est-il donné? Quelle place l'énoncé du programme donne-t-il à cet enseignement? —, la seconde portait sur la recherche : y a-t-il, parmi le corps enseignant, au moins un spécialiste dont la recherche porte sur l'une des littératures francophones? Les données obtenues montrent que les littératures francophones demeurent une discipline marginale dans le programme d'enseignement des études littéraires au Canada en général et au Québec en particulier (Semujunga, 1995). Après avoir décrit le parcours de l'enseignement des littératures francophones dans les universités québécoises et canadiennes, en commençant par la littérature québécoise, nous ferons une synthèse des trente dernières années et soulignerons les tendances actuelles. Nous établirons une comparaison entre la situation dans les universités québécoises et celle des universités canadiennes.

### **L'évolution de la littérature québécoise : vers une littérature nationale**

On parle de littérature québécoise pour désigner une littérature de langue française qui s'est développée au Canada, surtout dans la province de Québec, depuis les récits de voyage des premiers colons jusqu'aux œuvres les plus modernes. Son parcours est lié à celui de la colonie française de l'Amérique du Nord. Elle a par conséquent subi plusieurs changements profonds d'identité au fil du temps, comme la population francophone du Canada elle-même.

De *canadienne* au XVIII<sup>e</sup> siècle — car à cette époque le terme *canadien* désigne les habitants de langue française du Canada, peu importe où ils habitent, du fleuve Saint-Laurent à Windsor —, la littérature devient *canadienne-française* avec la Confédération, en 1867. À partir de cette date, on reconnaît désormais deux peuples fondateurs du Canada : les Canadiens français et les Canadiens anglais. Puis la littérature francophone du Québec devient *québécoise* à partir de la Révolution tranquille, au début des années 1960.

Déjà commencée après la Deuxième Guerre mondiale, l'autonomisation de cette littérature s'accélère avec le souffle nationaliste des années soixante. Ces années marquent la naissance véritable de la littérature québécoise, le moment où elle se sépare nettement de la littérature française et que se développent sa propre critique, ses lieux autonomes de réception et de consécration.

Bien que les œuvres canadiennes existent, surtout depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, la littérature canadienne-française ne fait pas partie de l'enseignement de la littérature. On enseigne plutôt la littérature française. La vraie Littérature ! C'est au début du XX<sup>e</sup> et surtout dans les années cinquante que quelques universités introduisent des cours de littérature canadienne-française dans les départements de littérature française (Melançon, 1996). Elle occupe, à cette époque, on s'en doute, une place marginale vis-à-vis du corpus français, et ses enseignants sont des amateurs qui, tout en connaissant le contexte politique et socioculturel des œuvres, manquent d'une formation de base. C'est avec la Révolution tranquille que la littérature québécoise prend sa revanche, au sens fort du terme, sur la littérature française. Et plus tard, elle occupera une place privilégiée dans les départements des lettres au point d'obtenir la parité des cours avec la littérature française dans les programmes.

Le critère territorial dicte le choix des œuvres et des auteurs à enseigner : le Québec, territoire constitué en province du Canada depuis la Confédération en 1867. Il est évidemment clair qu'un tel critère exclut les autres auteurs canadiens de langue française établis dans d'autres provinces du pays. Mais on peut à l'occasion contourner ce critère en incorporant dans la littérature québécoise tel ou tel écrivain canadien de langue française.

Cette importance de plus en plus grande de la littérature québécoise, envisagée désormais comme *littérature nationale*, conduit à la reconfiguration de l'enseignement des lettres françaises à l'université. Quelle place occuperont les autres littératures de langue française à côté des littératures française et québécoise ?

Quand on observe la situation de l'enseignement des littératures francophones, force est de constater que les universités québécoises portent une contradiction fondamentale car, d'un côté, elles se disent garantes de la promotion de la langue française, et de l'autre, elles considèrent les autres littératures de langue française comme des intruses. La volonté est de ramener l'enseignement de la littérature québécoise au statut d'une littérature nationale et de la soustraire ainsi de la francophonie canadienne et mondiale.

Alors que la francophonie politique, envisagée comme une *alliée* dans la quête longue et déchirante de la *souveraineté* nationale de la Belle Province, la francophonie littéraire quant à elle est narrativement un *opposant* au projet littéraire national. Tout se passe comme si les Québécois se considéraient, à juste titre d'ailleurs, comme francophones lorsqu'il s'agit du combat politique; et que, lorsqu'il s'agit de l'enseignement de la littérature de langue française, ils se situaient délibérément en marge du mouvement francophone. On observe même que l'université québécoise manifeste un certain snobisme semblable à tous égards à celui de l'université française : elle se constitue comme le centre à partir duquel les autres littératures francophones doivent se définir. Elle est québécoise et ne saurait donc être francophone.

Avec des centres spécialisés, comme le Centre de recherche en littérature québécoise (CRELIQ) de l'Université Laval et le Centre d'études québécoises (CÉTUQ) de l'Université de Montréal, sans parler de nombreux groupes de recherche dans le domaine, la littérature québécoise a même supplanté la littérature française dans le domaine de la recherche, alors que les deux littératures ont la parité des cours dans les programmes des universités du Québec.

Si, au premier cycle, la littérature québécoise a la parité des cours avec la littérature française, aux cycles supérieurs, l'on constate que la majorité des sujets de mémoires et de thèses portent sur la littérature québécoise, au point que l'on est autorisé à parler d'une mode de la littérature québécoise. Évidemment, l'engouement pour ce domaine s'accompagne d'une désaffection vis-à-vis de la littérature française. Si l'Université Laval a été la seule institution universitaire de toutes les universités québécoises à délivrer, jusqu'en 1996, un diplôme en littérature québécoise, du baccalauréat au doctorat, dans les autres universités, de nombreux étudiants préparent un diplôme spécifique de lettres québécoises.

De fait, l'importance accordée à la littérature québécoise n'a cessé de croître depuis la Révolution tranquille. Outre l'existence d'un esprit nationaliste auquel très peu d'étudiants arrivent à résister, cet engouement pourrait s'expliquer, en partie, par l'influence des professeurs. En effet, être professeur de lettres au collège, au Québec, aujourd'hui, c'est être aussi professeur de littérature québécoise, car cette littérature a acquis une grande importance dans les programmes des cours de français, si l'on tient compte du temps qui lui est consacré. À cela il faut ajouter que l'étudiant se sent plus à l'aise avec la littérature québécoise qu'avec la littérature française, d'autant plus que le travail dans les maisons d'édition, qui constitue un autre débouché pour les étudiants, surtout à Montréal, exige la connaissance de l'institution littéraire québécoise.

Certes, la volonté d'accorder à la littérature québécoise toute la place qu'elle mérite répond aux légitimes impératifs idéologiques qui la présentent comme une littérature nationale; mais elle comporte un danger déjà perceptible à certains égards dans le milieu universitaire. En prenant plus d'importance dans la formation littéraire des étudiants, elle introduit, d'une part, une rivalité avec la littérature française, et d'autre part, elle limite l'horizon mental des étudiants, par le fait qu'en privilégiant les seules littératures française et québécoise, elle crée l'illusion que la France et le Québec sont les seuls pays au monde qui produisent une littérature de langue française.

Comme on le voit, l'université québécoise s'est comportée, en la matière, comme l'université française. Elle récupère les autres écrivains canadiens francophones et les incorpore dans l'institution littéraire québécoise (par exemple Gabrielle Roy, Antonine Maillet, etc.), tout comme a tendance à le faire la littérature française avec des écrivains belges et suisses. Or, dans une telle situation idéologique, la sensibilité aux autres littératures francophones n'est pas au rendez-vous. Et l'université québécoise ne s'est pas ouverte spontanément ni aux littératures francophones ni aux autres champs du savoir relatifs aux pays du tiers-monde.

### **Les littératures francophones au Québec : une évolution en dents de scie**

Voyons le parcours de l'enseignement des littératures francophones autres que la française et la québécoise au Québec. D'entrée de jeu, rappelons que deux universités ont tenu le rôle de pionnières dans l'implantation et le développement de l'enseignement et de la recherche dans le domaine de ces littératures, l'Université Laval et l'Université de Sherbrooke.

Il faut rendre hommage au professeur Antoine Naaman de l'Université de Sherbrooke, créateur du Centre d'études des littératures d'expression française (CÉLEF) et des Éditions Naaman. Ce centre a connu des moments de gloire, attirant des chercheurs d'Amérique, d'Europe et d'Afrique et travaillant à la promotion et à la connaissance des littératures du Maghreb, de l'Afrique noire, des Antilles et d'Haïti. Prolongeant l'action du CÉLEF, les Éditions Naaman ont constitué un autre instrument précieux pour le rayonnement de la Francophonie. La maison a publié des œuvres de création, des documents, des thèses venant de l'ensemble du monde francophone. Même si le CÉLEF et les Éditions Naaman ont disparu avec leur créateur, il importe de signaler leur rôle de promotion, de développement de la connaissance et de diffusion de la production littéraire et de la critique francophones.

L'Université Laval, à titre de première université francophone d'Amérique, s'est toujours reconnu une mission spéciale en

Amérique du Nord pour la conservation et le rayonnement de la culture française, puis de la culture francophone. L'une de ses grandes priorités a été et demeure de promouvoir les études françaises en Amérique. Elle a ajouté une autre dimension à cette priorité fondamentale, celle de la Francophonie nord-américaine. Tout en continuant de faire une place importante à l'enseignement du français langue seconde, à l'intention des anglophones et des allophones du Canada, des États-Unis et des pays sud-américains, tout en conservant une place tout aussi grande pour l'enseignement de la littérature française, l'Université Laval s'est donné des instruments pour contribuer au développement des connaissances sur la culture francophone d'Amérique du Nord : le Centre de recherche en littérature québécoise (CRELIQ), le Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CÉLAT), la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française (CEFAN).

L'accent que Laval a choisi de mettre sur la francophonie nord-américaine n'exclut en aucune façon la francophonie mondiale. Bien au contraire. Les littératures francophones autres que la française et la québécoise sont enseignées à Laval depuis 1968, d'abord la littérature de l'Afrique subsaharienne et la littérature du Maghreb, puis les littératures d'Haïti, de la Suisse, de la Belgique, des Antilles, de l'océan Indien. L'initiateur en est le professeur Michel Tétu, alors directeur du Département des littératures à la Faculté des lettres. Une caractéristique que les responsables de cet enseignement ont toujours cherché et réussi à assurer, c'est la participation aux activités académiques de professeurs et d'écrivains du crû, Africains, Antillais, Belges, Haïtiens, Maghrébins, Suisses, Mauriciens et Malgaches. Cette présence des critiques et des créateurs a servi en quelque sorte de caution à cet enseignement et surtout, elle a permis de donner des visages et des voix à ces différents espaces de la Francophonie.

Depuis plus de trente ans, donc, l'enseignement de ces littératures est assuré à tous les cycles. Plus de cinquante mémoires de maîtrise et près de trente thèses de doctorat ont été présentés avec succès. Des recherches sur la littérature de l'Afrique subsaharienne, sur la littérature des Antilles et sur la littérature d'Haïti ont aussi été subventionnées par les organismes



officiels. Les littératures francophones donnent donc lieu à Laval aux activités académiques et scientifiques habituelles.

Le statut qui est accordé à cet enseignement est significatif et garant d'une stabilité durable. Au premier cycle, tous les étudiants et étudiantes des baccalauréats spécialisés (licences) en littératures française et québécoise doivent suivre un cours obligatoire d'introduction aux littératures francophones. Puis, dans le cadre des cours à option, il leur est possible de suivre des cours plus spécifiques sur la littérature des Antilles, sur les littératures africaines, etc. Ces cours permettent de pousser plus loin la présentation de ces littératures, soit dans une perspective comparative, en regard de la littérature française ou de la littérature québécoise par exemple, soit en étudiant ces littératures francophones dans leur spécificité et leur originalité. Aux deuxième et troisième cycles, des séminaires sont offerts régulièrement, en particulier sur la problématique des littératures francophones. De plus, des sujets spéciaux portant sur les rapports entre oralité et écriture, sur les questions des méthodes appropriées, sur l'« histoire » littéraire, etc. peuvent être proposés aux étudiants et étudiantes selon les besoins de leur formation. On peut faire état aussi de la qualité des recherches et des thèses en littératures francophones.

Les responsables de l'enseignement et de la recherche dans le domaine des littératures francophones à Laval ont également tenu à produire des documents pédagogiques et scientifiques pour appuyer leurs activités académiques. Des numéros de revue ont été préparés par ces responsables sur la poésie de Léopold Senghor, sur Aimé Césaire, sur la littérature négro-africaine, sur l'institution littéraire en Afrique subsaharienne francophone.

D'autres documents télévisuels ou filmiques ont également été produits, offrant un support essentiel à l'enseignement de ces littératures. Trois films consacrés aux images d'enfance dans la poésie de L. S. Senghor montrent comment le poète sénégalais associe souvenirs d'enfance, éléments culturels, figures de l'histoire africaine et images poétiques. Un premier cours télévisé sur la littérature négro-africaine a été réalisé en 1971-1972 avec la participation de onze professeurs africains et de dix-sept écrivains. Ce cours télévisé a été réactualisé et mis à jour en

1990, avec une équipe de quatre professeurs africains représentant les universités de Dakar, d'Abidjan, de Yaoundé et de Brazzaville. Ce cours intitulé *Voix du Sud* et présentant les littératures de l'Afrique subsaharienne francophone a été réalisé avec le concours de l'Agence de coopération culturelle et technique devenue l'Agence intergouvernementale de la Francophonie où cette série télévisuelle de treize heures est disponible.

*Voix du Sud* est en fait le premier volet d'un vaste projet sur les littératures francophones. Le deuxième volet, dont la réalisation remonte à l'automne 1992, a comme titre *Voix de Louisiane* et s'intéresse tout spécialement à l'histoire de cet espace francophone fragile, à la culture des « bayou », à la présence créatrice des *Cajuns*, etc. D'autres séries sont en projet et pourraient être réalisées en coopération : *Voix du Maghreb*, *Voix des Antilles*, *Voix de Belgique*, *Voix de Suisse*, *Voix du Québec*, *Voix de France*, etc. La preuve est faite que des instruments pédagogiques de cet ordre constituent un apport essentiel à l'enseignement et, plus largement, par le canal des télévisions nationales ou de TV5, à une meilleure connaissance des littératures francophones et de ceux qui en sont les créateurs.

Mais en observant l'évolution de l'enseignement des littératures francophones au Québec depuis les années soixante-dix jusqu'à maintenant, on pourrait parler d'une certaine régression vers la fin de cette période. Si l'Université Laval, au cours de trois décennies, et l'Université de Sherbrooke, jusqu'aux années quatre-vingt, ont donné une place importante à l'enseignement et à la recherche dans le domaine des littératures francophones, ce domaine a connu, à la fin des années quatre-vingt-dix, des moments difficiles à l'Université Laval. À la suite des coupures budgétaires, il ne reste qu'un seul professeur sur les quatre qui le desservaient au cours des décennies précédentes. La continuité y est toutefois assurée puisqu'une chaire de recherche du Canada en littératures francophones a été attribuée à M. Justin Bisanswa, spécialiste des littératures africaines. À Sherbrooke, ce domaine est complètement abandonné. Non seulement la seule revue spécialisée dans le domaine, *Présence Francophone*, a été remplacée par une revue consacrée à la littérature québécoise — *Les Cahiers Anne Hébert* —, mais surtout aucun spécialiste

n'a été engagé pour assurer les cours aux différents cycles. De façon générale, c'est aussi la situation dans les composantes de l'Université du Québec en dehors de Montréal.

Par contre, on remarque une tendance de plus en plus marquée vers la francophonie dans les universités montréalaises. À une exception près, toutes les universités de la métropole ont engagé au moins un professeur formé dans le domaine. Et, toutes proportions gardées, l'Université de Montréal a repris, en littératures du moins, le leadership qu'avait l'Université Laval dans la mesure où cette université a engagé deux spécialistes pour couvrir le secteur, en plus d'introduire des cours obligatoires au premier cycle, un séminaire annuel et une orientation en francophonie comme option dans le programme de baccalauréat (licence). Tout se passe comme si les universités régionales du Québec, à l'exception de l'Université Laval, ignoraient la francophonie alors que celles de Montréal commencent à s'y intéresser.

### **Les littératures francophones au Canada anglais : une évolution lente et continue**

Dans les universités canadiennes de langue anglaise, l'enseignement des littératures francophones a suivi jusqu'à maintenant la voie classique. En matière d'enseignement des *lettres de langue française*, l'université canadienne accorde depuis longtemps une large place à la littérature française, à l'étude du français et à la culture française de façon globale. Il existe ainsi un vaste champ constituant traditionnellement le domaine des études littéraires en *français*. Dans l'enseignement et la recherche, la préférence a toujours été donnée au découpage par siècles de sorte qu'on puisse, légitimement, déplorer parfois la tendance consistant à subordonner l'histoire littéraire aux méthodes textuelles et, par là même, à négliger quelque peu la dimension proprement littéraire des textes.

La littérature française est enseignée pour répondre à l'idéologie de l'institution de la Littérature (avec majuscule), pour montrer que celle-ci fonctionne dans un ensemble d'institutions au service de la Nation française, productrice d'une culture et d'une

littérature dignes d'être enseignées. Et les œuvres sont retenues, analysées et commentées dans les anthologies et les manuels utilisés dans les universités canadiennes, pour leurs *valeurs* dites littéraires, correspondant à la clarté de « l'esprit français ».

Ce n'est qu'à partir des années soixante-dix que toutes les universités des provinces anglophones du Canada ont fait une place importante à la littérature québécoise. On s'est mis à enseigner aussi des œuvres des autres littératures de langue française : les littératures africaine, antillaise, maghrébine, belge, suisse. Dans un premier temps, c'est la découverte un peu tardive de ces littératures qui a fait que l'on a considéré et que l'on a encore tendance au Canada à considérer les littératures de la francophonie comme étant les littératures autres que la française et la québécoise ou encore la canadienne-française.

Cet état de fait montre aussi que la francophonie est en voie de construction. Elle n'est pas perçue comme un ensemble totalement intégré. Elle n'a rien non plus d'égalitaire. Il subsiste au Canada et au Québec, comme ailleurs, un rapport hiérarchique entre la littérature française et la littérature québécoise, d'une part, et les autres littératures francophones, d'autre part. Il suffit d'examiner la place qui est faite dans l'enseignement universitaire à ces littératures autres pour bien comprendre la situation. On peut ainsi observer un net décalage entre les discours que l'on peut entendre sur la francophonie et la réalité quotidienne.

Des années soixante-dix jusqu'au début des années quatre-vingt-dix, l'enseignement de ces littératures possède quelques caractéristiques communes. Il est en règle générale lié à des universités qui font figure de pionnières. On peut penser à l'Université British Columbia de Vancouver, l'Université de l'Alberta, l'Université de Toronto, l'Université York. D'autre part, ces littératures sont présentées dans le cadre de cours d'introduction, ce qui ne permet pas de pousser très loin la connaissance de cette production littéraire. Et, à l'occasion, un séminaire de maîtrise ou de doctorat est offert, mais les étudiants ne disposent que d'une base d'information et de formation relativement mince.

Là comme au Québec, les littératures francophones occupent une position marginale. Et dans les universités où elles sont enseignées, les étudiants manquent d'une formation de base, de la connaissance du contexte de ces littératures ou même des œuvres, car ils n'ont jamais suivi de cours dans ce domaine dans les collèges. En dépit de la sensibilité à ces domaines considérés comme marginaux de manière générale par l'université canadienne, les œuvres francophones demeurent assez mal représentées dans les programmes des départements de langue française. Mais un changement assez rapide s'est opéré au cours des années quatre-vingt-dix, grâce particulièrement aux nouvelles théories en sciences humaines.

Venues des États-Unis d'Amérique, ces théories — le postmodernisme, les théories déconstructionnistes, les études féminines, les *Cultural Studies* et les *Postcolonial Studies* —, par le simple fait qu'elles mettent en doute le logocentrisme intellectuel ayant caractérisé jusqu'à un certain degré les sciences humaines, ont secoué le monolithisme culturel régnant dans les divers départements d'études françaises.

Désormais, l'heure est à la francophonie. Les universités anglophones canadiennes rivalisent dans le domaine. Et les départements ayant un programme de maîtrise ou de doctorat ont déjà engagé un ou plusieurs spécialistes. Outre les universités pionnières déjà mentionnées, les départements de français de la majorité des universités anglophones du Canada s'ouvrent à la francophonie par l'introduction de cours spécialisés et par le recrutement de professeurs qualifiés.

Au premier cycle, la conception des programmes est guidée par la nécessité d'enseigner la langue française, de donner à l'étudiant une formation littéraire centrée sur la littérature française (du Moyen Âge au XX<sup>e</sup> siècle), tout en lui assurant l'indispensable ouverture sur les littératures de la francophonie (Crosta, 1995). Les programmes sont conçus de telle sorte qu'à la fin de la quatrième année, l'étudiant ait acquis une connaissance générale, la plus large possible, sur tous les aspects de la littérature française en même temps que deux ou trois cours en moyenne sur les littératures francophone et québécoise.

Si la volonté de valoriser les œuvres de langue française en dehors de la France et si l'intérêt manifesté par les étudiants pour les littératures francophones sont de plus en plus grands, il demeure que ces littératures, tout comme les littératures canadienne-française ou québécoise d'ailleurs, occupent dans les universités anglophones du Canada une place marginale dans l'ensemble du programme.

### **Conclusion**

Commencé dans les années soixante-dix, l'enseignement des littératures francophones connaît, dans l'ensemble, une progression continue. Si depuis les années soixante-dix les littératures francophones étaient implantées surtout à l'Université Laval et à l'Université de Sherbrooke, pour la province francophone de Québec, aux universités York, British Columbia et de Toronto, pour le Canada anglais, aujourd'hui ces littératures sont présentes dans toutes les grandes universités du pays.

Cependant, il faut noter une différence majeure dans l'évolution du phénomène. D'une part, dans l'ensemble du réseau universitaire canadien, les littératures francophones sont plus enseignées au Canada anglais qu'au Québec, province pourtant francophone du pays. Deux phénomènes non corrélés expliquent la situation. Si au début des années quatre-vingt-dix on remarque une évolution presque exponentielle vers les littératures francophones au Canada anglais, c'est à cause de l'influence des universités américaines qui connaissent la même situation. Alors que dans les universités québécoises, l'idéologie nationaliste, qui a érigé la littérature québécoise au rang de littérature nationale, conduit à la dualité entre le corpus français et le corpus québécois. Et ici les littératures francophones apparaissent comme le tiers exclu. Cela est d'autant plus éloquent que dans l'ensemble du réseau de l'Université du Québec, qui compte une dizaine d'universités, seule l'UQAM — Université du Québec à Montréal — vient tout juste d'engager un spécialiste dans le domaine.

Au regard des données analysées et compte tenu du parcours de l'enseignement des littératures francophones au Canada, on

remarque que durant les années soixante-dix, l'élan vers ces littératures venait de la découverte d'autres productions littéraires que permettait la francophonie naissante. Cet enseignement fut réalisé grâce à la générosité et à la volonté des pionniers et n'a jamais été totalement intégré dans les priorités des départements. La preuve en est qu'après la retraite des pionniers, la relève a de la difficulté à suivre. D'autre part, le courant actuel, perceptible davantage dans les universités anglophones que dans les universités québécoises, vient des États-Unis, et il semble beaucoup plus structurel.

Notons pour terminer que dans les universités où elles sont enseignées, les littératures francophones n'ont plus à être justifiées ni auprès des étudiants ni auprès des responsables du département, de la faculté ou des programmes. La connaissance de ces littératures apparaît de plus en plus comme un élément nécessaire à une bonne formation dans le contexte de mondialisation que nous connaissons, et le contexte immédiatement accessible est l'espace francophone.

L'enseignement des littératures francophones a-t-il permis de trouver une réponse à l'une des recommandations de la grande rencontre de l'AUPELF à Québec, tenue en 1972 à l'Université Laval, et selon laquelle l'enseignement des littératures francophones implique une vision inclusive des textes en français, c'est-à-dire qui dépasse le cloisonnement géographique? La structure actuelle permet-elle une telle approche inclusive de la francophonie? Pourrait-on enseigner à partir de centres d'intérêts, afin de dépasser les cloisonnements actuels des *littératures de langue française*? Par exemple, est-il pédagogiquement justifié d'enseigner de manière cloisonnée dans trois blocs imperméables les uns aux autres — littérature francophone antillaise, littérature française du XX<sup>e</sup> siècle, littérature québécoise — Aimé Césaire, André Breton et Paul Chamberland, tous des poètes surréalistes du XX<sup>e</sup> siècle ayant produit des *œuvres en français*? Autant de questions que l'enseignement des littératures francophones au Canada ou ailleurs soulève et sur lesquelles, croyons-nous, une réflexion en profondeur devrait porter.

**Fernando Lambert** : Professeur émérite rattaché au département des littératures de l'Université Laval, il a été responsable de l'enseignement et de la recherche en littératures africaines jusqu'en 1998. Il a dirigé plusieurs numéros spéciaux de revue

consacrés à ce domaine, collaboré à plusieurs ouvrages collectifs et publié de nombreux articles dans des revues. Il a réalisé une série de films sur la littérature africaine et une autre sur la poésie de Senghor, de même qu'un cours télévisé sur les littératures subsahariennes francophones, *Voix du Sud*. Il a publié *Lire Éthiopiennes de Senghor* (Présence Africaine, 1997). Il a été professeur invité dans plusieurs universités africaines : Yaoundé, Douala, Abidjan, Dakar et Ouagadougou.

**Josias Semujanga** : Professeur agrégé, il enseigne la littérature francophone et la théorie littéraire au Département d'études françaises de l'Université de Montréal. En plus d'une trentaine d'articles, il est l'auteur de *Dynamique des genres dans le roman africain. Éléments de poétique transculturelle* (Paris, L'Harmattan, 1999), *Récits fondateurs du drame rwandais. Discours social, idéologies et stéréotypes* (Paris, L'Harmattan, 1998) et *Configuration de l'énonciation interculturelle dans le roman francophone* (Québec, Nuit blanche, 1996). Il a dirigé ou codirigé cinq numéros de revue, dont « La littérature africaine et ses discours critiques » à *Études françaises* (2001). Il dirige actuellement un groupe de recherche sur la rhétorique de la réception des littératures francophones.

### Références

ALLARD, Jacques (1991). *Traverses de la critique littéraire au Québec*, Montréal, Boréal.

BROCHU, André (1974). *L'instance critique : 1961-1973*, Montréal, Leméac.

CROSTA, Suzanne (1995). « Considérations con/textuelles et stratégies pédagogiques sur l'enseignement des littératures francophones de l'Afrique et des Antilles », *Tangence*, n° 49 : 78-93.

FORTIN, Nicole (1994). *Une littérature inventée. La littérature québécoise et critique universitaire (1965-1975)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

KOM, Ambroise (1995). « Francophonie et enseignement des littératures africaines : quels enjeux? », *Études francophones*, vol. VIII, n° 1 : 103-109.

LAMBERT, Fernando (1995). « Proposition pour une lecture des poésies francophones », *Tangence*, n° 49 : 9-22.

MARCOTTE, Gilles (1989). *Littérature et circonstances*, Montréal, L'Hexagone.

MELANÇON, Joseph (1996). *Le discours de l'université sur la littérature québécoise*, Québec, Nuit blanche éditeur.

-- (1987). « L'autonomisation de la littérature, sa taxinomie, ses seuils, sa sémiotique », *Études littéraires*, vol. 20, n° 1 : 17-43.

SAINT-JACQUES, Denis (1989). « Nationalisation et autonomisation », dans Clément MOISAN (dir.), *L'histoire littéraire. Théories, méthodes, pratiques*, Québec, Les Presses de l'Université Laval : 241-248.

SEMUJANGA, Josias (1995). « Liminaire », *L'enseignement des littératures francophones de l'Afrique et des Antilles*, *Tangence*, n° 49 : 5-8.